

Admission sur dossier

L'admission sur dossier est destinée aux candidats qui ne possèdent pas un CFC correspondant, mais qui peuvent démontrer une qualification équivalente à un CFC correspondant

Le candidat doit déposer un dossier regroupant l'ensemble des informations utiles à l'analyse de son admission ainsi qu'une lettre de motivation.

L'évaluation du dossier se concentre sur les projets personnels ou professionnels réalisés par le candidat. Ces projets peuvent inclure des réalisations techniques, des innovations ou des solutions à des problèmes pratiques.

Le candidat est évalué sur sa compréhension et sa maîtrise des connaissances techniques nécessaires pour la formation au travers de tests. Ces tests peuvent couvrir divers domaines propres à la filière de formation.

Le candidat est invité à présenter ses projets, à démontrer ses compétences techniques et sa capacité à travailler de manière autonome ou en équipe. La lettre de motivation permet au candidat de mettre en lumière ses compétences développées à travers ses projets, ainsi que ses motivations et ses aspirations professionnelles. Des références pertinentes, qu'elles proviennent de collaborateurs, de superviseurs ou de mentors, peuvent appuyer les réalisations présentées par les candidats.

